

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - MARS 2017 - NUMÉRO 64



REPORTAGE

Les nouveaux
équipements sportifs

PAROLE D'ÉLU

Hervé Chiron

DOSSIER CENTRAL
ENTRETIEN DE LA COMMUNE :
LA FIN DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES

Les jeunes footballeurs du FC Portes de l'Entre-deux-Mers à l'écoute de leur coach sur le nouveau terrain synthétique.

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Une arrivée remarquable du Père Noël en calèche, le 16 décembre, entouré d'une dizaine de cavaliers.



■ Une soirée de Noël très réussie, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Félicitations au comité des fêtes !



■ Plus de 200 camblanais et meynacais étaient présents au restaurant scolaire pour les vœux du maire, le 21 janvier.



■ Les médaillés d'honneur de la ville de Camblanes et Meynac : M. et Mme Maugé et Eliane Pichon, le samedi 21 janvier.



■ Repas des anciens, le 5 février, organisé par le CCAS. Une journée particulièrement réussie dans une très belle ambiance.



■ Dégustation de soupe sur le marché municipal, le 28 janvier, au rythme du groupe de musique africaine Djindouma en partenariat avec l'association Artemuse.



■ Belle journée de PARTAGE et d'AMITIE avec les personnes malades et handicapées de la rive droite, le 19 février.

sommaire

Message - MARS 2017 - N° 64

ACTUALITÉS.....4

Intercommunalité : vos élus en action.

CADRE DE VIE.....5

Travaux à la Plaine des Sports / Qualité de l'eau.

PAROLE D'ÉLU.....6

Hervé Chiron, conseiller municipal.

ÉCONOMIE LOCALE.....7

Le centre commercial des Platanes.

LE DOSSIER.....8-9

La fin des produits phytosanitaires.

AU FIL DE L'INFO10

Brèves municipales et action sociale.

RENCONTRE.....11

Françoise et Jean-Paul Maugé, la mémoire meynacaise.

ASSOCIATIONS.....12-13-14

Informations des associations locales.

CULTURE ET MÉDIATHÈQUE...14-15

Animations culturelles.

AGENDA.....16

Pour ne rien rater du Printemps.



Comme chaque début d'année, nous abordons un exercice difficile et délicat pour la commission des finances : la préparation du budget 2017, avec les demandes de subventions et nos interrogations sur le montant de nos futures dotations.

Les transferts des compétences à la Communauté de communes, depuis le 1^{er} janvier 2017 d'une partie du sport et de la voirie, viennent perturber la lisibilité de nos dépenses et de nos recettes. De ce fait, la difficulté est encore plus grande cette année, car les dotations de compensation, reversées à notre commune, s'en trouvent diminuées.

Compte-tenu de ces nombreuses incertitudes, bâtir le budget d'investissement et envisager les futurs travaux à réaliser relèvent parfois de la haute voltige ! Nous devons donc être visionnaires et arbitrer sur les aménagements prioritaires (qui sont pourtant nombreux !).

Nous vous présenterons nos actions plus en détail, lors du prochain "Message" dont le dossier sera consacré aux grandes lignes du budget municipal.

« Pour ce budget 2017, nous devons être visionnaires et arbitrer les nombreuses priorités ».

Comme je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux le 21 janvier, après avoir réalisé des travaux importants dans nos écoles, le conseil municipal a décidé de porter cette année son effort, sur la réfection et l'entretien de la voirie.

Si certaines routes ont été transférées à la Communauté de communes (environ 5kms), 20kms restent à la charge directe de la commune. Nous allons donc profiter des travaux engagés par la CdC, pour abonder l'effort financier sur plusieurs routes restant à notre charge.

D'autre part, nous souhaitons créer et matérialiser de nouvelles pistes cyclables et voies piétonnes, afin de compléter celles déjà réalisées et commencer ainsi, à relier les quartiers par des cheminements doux. Nous verrons donc évoluer cette année, de nouvelles possibilités de déplacements dans notre commune, pour plus de plaisir et de sécurité.

Nous allons continuer la mise en accessibilité des bâtiments communaux et commencer certains aménagements autour de l'église Sainte-Eulalie, en prévision d'un réaménagement complet. Nous travaillons également à la création d'un quartier résidentiel au cœur de notre village avec la construction d'une résidence services pour les séniors, qui apportera indéniablement un plus à notre commune.

Nous voilà déjà à mi-mandat et force est de constater que beaucoup d'actions annoncées pendant la campagne sont réalisées ou engagées.

Si un nouvel élan a été donné à Camblanes et Meynac, nous sommes cependant pleinement conscients de l'effort qu'il nous reste à faire pour mener à bien l'ensemble de nos engagements ! Toute l'équipe municipale s'y emploie au quotidien avec une seule ambition : que nous soyons, tous, fiers et heureux d'être Camblanais et Meynacais !

Avec notre sincère dévouement,

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Une nouvelle ère communautaire :

VOS ÉLUS EN ACTION À LA CDC

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017, LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS EST DÉSORMAIS ACTÉ, AVEC 11 COMMUNES POUR 20 568 HABITANTS. QUATRE ÉLUS REPRÉSENTENT CAMBLANES ET MEYNAC AU SEIN DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE.

La Loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015 (cf MESSAGE n° 61 et 63), est entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier. Le nouveau périmètre de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers s'étend désormais aux villages de Langoiran, Le Tourne, Lignan-de-Bordeaux et Tabanac. La nouvelle CdC comprend désormais 11 communes et plus de 20000 habitants.

Un nouveau Conseil communautaire a été installé le 24 janvier dernier. Quatre élus de Camblanes et Meynac représentent votre commune au sein de l'assemblée :

- **Jean-Philippe Guillemot**, Vice-Président de la CdC, en charge de la commission sports et vie associative.

- **Marie-Line Micheau Héraud**.

- **Laurence Dupuch Bouyssou**.

- **Alain Monget**.

Le vote de la liste des conseillers communautaires a été effectué en Conseil municipal le 16 janvier.

Une motion a part ailleurs été votée par le Conseil municipal dénonçant la réduction du nombre de conseillers communautaires en milieu de mandat.

Jean-Philippe Guillemot est pour sa part, heureux de poursuivre les actions engagées : « Cette réforme en pleine mandature municipale et intercommunale nous a pris beaucoup de temps et d'énergie. Certes, les projets n'ont pas pour autant été bloqués comme en témoignent les différents chantiers en cours ou réalisés sur la plaine des sports, mais il est vrai que ces questions de fusion et d'incertitude sur le nouveau périmètre communautaire ont perturbé notre action durant de nombreux mois » constate le maire. Et d'ajouter : « Aujourd'hui, je suis satisfait de voir que les commissions intercommunales, enrichies des conseillers des nouvelles communes, travaillent déjà sur les futurs projets ». ■



FONCTIONNEMENT INTERCOMMUNAL

■ 10 commissions thématiques

- Actions sociales et solidaires,
- Petite enfance, enfance, jeunesse,
- Sports et vie associative,
- Développement économique et touristique
- Voirie, bâtiments, éclairage public
- Finances et budget,
- Culture et communication,
- Aménagement de l'espace et développement durable,
- Gestion des eaux, bassins versants,
- Environnement et ordures ménagères.

Elles ont pour mission de préparer les projets de décision ainsi que les dossiers qui seront soumis au Conseil communautaire.

■ **Le bureau** est composé du Président, de 9 vice-présidents et d'un conseiller communautaire délégué. Il

est chargé d'impulser et d'arbitrer de nouveaux projets.

■ **Le Conseil communautaire**, est composé de 30 membres issus des 11 communes. C'est un organe délibérant qui prend les décisions. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

■ Les recettes de la Communauté de communes proviennent :

- des impôts directs payés par les habitants et les entreprises, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- de l'Etat qui apporte une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).
- des subventions de fonctionnement reçues (Conseil départemental et Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde).
- des recettes des services aux familles.

Suivi des travaux...

LA PLAINE DES SPORTS

COMME ANNONCÉ DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO DE MESSAGE, LES TRAVAUX VONT BON TRAIN À LA PLAINE DES SPORTS. LA SALLE DE RAQUETTES EST EN COURS D'ACHÈVEMENT ET LE NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE EST D'ORES ET DÉJÀ UTILISÉ PAR LE CLUB DE FOOTBALL.



Les premiers entraînements sur le terrain synthétique.

« On ne va pas vous le cacher, pour nous c'est un outil magnifique. Il va nous permettre de nous entraîner dans d'excellentes conditions et de ne plus annuler des séances avec les enfants en cas d'intempéries » commente le responsable technique du Football Club des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Réalisé il y a quelques semaines, le nouveau revêtement synthétique du terrain d'honneur de football permet au club d'occuper le terrain entre 20 et 30 heures par semaine selon les besoins et de ne plus dépendre du bon vouloir de la météo. De plus, le club bénéficie ainsi d'un terrain aux normes de la Fédération Française de Football avec des dimensions de 105 mètres de longueur sur 68 de large. Il est d'ailleurs en attente de son homologation pour que l'équipe fanion puisse disputer ses premiers matchs dessus.

Pour rappel, le projet a été porté et financé par la CdC et conduit par la Commission intercommunale sports présidée par Jean-Philippe Guillemot.

Montant des travaux 653 664 € HT, subventionnés par l'État à hauteur de 175 000 €, le Conseil départemental de la Gironde à hauteur de 104 000 € et la Région Nouvelle-Aquitaine pour 60 000 €.

LA SALLE DE RAQUETTES, C'EST POUR BIENTÔT

Elle va vite, très vite la construction de la salle de raquettes. Au mois de février, la charpente était en cours de finition. La couverture allait commencer. La livraison est en effet prévue au début du printemps, autant dire dans quelques jours.

Ce nouvel équipement de 40x40 mètres va accueillir 2 terrains de tennis couverts. Des lignes seront également tracées pour la pratique du badminton.

Coût de l'équipement, également financé par la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers : environ 600 000 € HT, par l'État à hauteur de 137 000 € et par le Conseil départemental à hauteur de 97 000 €. ■



Le gros oeuvre est en cours : installation de la toiture de la salle de raquettes.

QUALITÉ DE L'EAU : UN BON POINT POUR LA COMMUNE

La nouvelle est passée quelque peu inaperçue dans l'actualité dense, mais le 26 janvier dernier, l'association UFC Que-Choisir rendait un rapport sur la qualité de l'eau distribuée en France. Sa conclusion générale est sans appel : 96 % des consommateurs peuvent boire leur eau en toute confiance. Il y a cependant quelques points noirs, notamment dans les régions les plus agricoles, avec une eau polluée par les pesticides et divers produits nuisibles pour la santé. A Camblanes et Meynac, **la qualité de l'eau est BONNE**. L'association n'a relevé aucune trace de polluants agricoles, de critères microbiologiques ou de substances toxiques. L'étude est consultable sur le site de l'UFC Que-Choisir : www.quechoisir.org ■





HERVÉ CHIRON

conseiller municipal

RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE D'UNE GRANDE COMMUNE DE L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE, HERVÉ CHIRON FAIT PARTIE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉLUS QUI OEUVRE À CAMBLANES ET MEYNAC. UN ENGAGEMENT NATUREL POUR CE MILITANT DE LONGUE DATE, MAIS AUSSI UNE RESPONSABILITÉ QU'IL VEUT FAIRE PARTAGER AU PLUS GRAND NOMBRE.

6

Après trois années de mandat, quel regard portez-vous sur ce statut d'élus municipal ?

On se sent clairement investi d'une responsabilité vis-à-vis des gens qui ont voté pour nous, mais aussi, plus globalement, par rapport à l'ensemble de la population. Le vote nous donne une légitimité d'action et on prend vite goût à l'action publique. Nous portons des aspirations, nous mettons en place des projets, nous faisons vivre la commune. D'ailleurs, chacun à son niveau peut agir. L'engagement associatif est aussi très important pour la vie d'un village. Alors certes, au niveau national, il y a des affaires retentissantes, qui parfois nuisent à l'image de "l'élus", mais il faut quand même constater que sur 36 000 communes en France, l'immense majorité de ces élus sont animés par leur volonté d'agir pour le bien du plus grand nombre et de leur communauté.

A titre personnel, qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager ?

Des membres de l'équipe de Jean-Philippe Guillemot m'ont sollicité et j'ai accepté de participer à cette aventure. J'y ai bien réfléchi

évidemment, car c'est un engagement qui demande du temps, cependant, mes enfants étant grands, je pense que c'était le moment de m'investir pour Camblanes et Meynac. A titre personnel, j'ai toujours été un "militant", alors j'ai un peu la "fibre", mais cet engagement est avant tout

« Notre Conseil municipal représente Camblanes et Meynac dans sa diversité »

public. C'est d'ailleurs ce que j'apprécie dans notre équipe municipale : nous venons de divers horizons, nous n'avons pas tous les mêmes idées et c'est ce qui fait que nous représentons Camblanes et Meynac dans sa diversité.

Est-il facile de concilier mandat d'élus et vie professionnelle ?

On y arrive... Ce n'est pas toujours simple, mais je fais la part des choses. J'ai la chance, de par mon métier de directeur de la politique de la ville de Cenon, de bien connaître les institutions publiques et le fonctionnement des collectivités

locales. J'essaie de me servir de cela pour être utile à Camblanes et Meynac. Je suis d'ailleurs membre des commissions urbanisme et finances, des domaines que je connais bien. Je préside la commission développement économique, car il me tient à coeur d'entretenir des relations avec les commerçants et les artisans locaux. Certes, la compétence a été transférée à la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, mais en tant qu'élus communaux, nous avons à jouer un rôle de relais important.

Vous êtes également membre du Centre Communal d'Action Sociale...

En effet. Quand Sylvette Moufflet m'a demandé de venir participer au CCAS, je n'ai pas hésité. C'était l'occasion d'aller au contact de nos anciens comme le font quotidiennement certains membres du CCAS. J'ai par ailleurs le souci des plus fragiles et des plus démunis et, dans ce domaine, je crois que le mieux, c'est d'agir ! D'ailleurs, il faut saluer le travail fait par tous les bénévoles, qui anonymement créent un lien social indispensable. Quelque part, le CCAS est le baromètre de notre petite communauté locale. ■



LES COMMERÇANTS DES PLATANES PROPOSENT TOUTE L'ANNÉE DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET DES PRODUITS DE QUALITÉ. LA FUTURE MISE EN AGGLOMÉRATION, AVEC L'AMÉNAGEMENT DE LA RD14, PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, SÉCURISERA L'ENTRÉE ET LA SORTIE DE LA ZONE.

A L'OMBRE DES PLATANES



L'Ombre des Platanes est un magasin de fleurs et de décoration tenu depuis 5 ans par Sabrina Bacarisse. « Je propose un travail de composition et de décoration en m'adaptant aux demandes de chaque client, pour toutes les occasions » insiste Sabrina, qui vend également une large gamme de produits Durance.

Contact : A l'Ombre des Platanes. Tél : 05.56.72.18.13
Magasin ouvert tous les jours, dont le lundi et le dimanche matin, fermé le mercredi. ■

BOULANGERIE G. DELMAS



La boulangerie des Platanes continue d'accueillir sa clientèle tous les jours en proposant son pain fait maison par Gaëlle Delmas. Les clients peuvent aussi trouver les classiques de la viennoiserie et, nouveauté cette année, tout une gamme de chocolat

et pralinés. A noter désormais que le midi, la boulangerie propose également du snacking ainsi que des sandwiches, kebabs, américains, paninis... ■

AILLEURS À CAMBLANES



AB ESPACES VERTS

Installé depuis 1 an et demi à Camblanes et Meynac, chemin de Garaude, AB Espaces Verts propose de nombreux produits pour l'aménagement extérieur de vos maisons (plantes, terrasses construction bois, clôtures, spa).

Le magasin propose 1300m² d'exposition extérieure : pool house, bassins, fontaines, aménagements jardiniers ainsi que trois spas en exposition.

Contact : 5, rue de Garaude - Tél : 05 56 02 11 75 ■

L'ASIE DU SUD-EST

Dès que l'on passe la porte, les odeurs de cuisine asiatique nous font saliver. Ouvert depuis l'été dernier le chef propose des plats à petits prix : Nasi Goreng, Pad Thai, Poulet au curry vert, Boeuf basilic ou encore sa nouvelle soupe Laksa. Le restaurant est ouvert le midi, du lundi au samedi, ainsi que les vendredis et samedis soirs.

Contact : Restaurant L'Asie du Sud-Est
Tél : 05 56 78 74 52 - Page Fb : l'Asie du Sud-Est. ■

BÂTI-DÉCO-SERVICES

Bâti-Déco-Services propose des conseils personnalisés et produits de qualité dans son magasin. Ces spécialistes de la peinture accompagnent les professionnels, mais aussi les particuliers, dans tous leurs projets de décoration avec plus de 100 000 teintes de peintures pro ! L'entreprise propose également des revêtements muraux et de sols, ainsi que de l'outillage et des accessoires pour la décoration.

Contact : 05.57.71.34.07 - www.batidecoservices.com ■

CORALY'S STYL

Le salon de coiffure Coralys's Styl assure depuis plusieurs années un travail de qualité aux clients et clientes de Camblanes et



Meynac. Les trois professionnelles Coralie, Estelle et Marine proposent un diagnostic personnalisé, vente de produits variés et de qualité, un coin enfants pour les plus petits. **Contact :** 05.56.67.04.27. ■

ÉGALEMENT AUX PLATANES

Cabinet de Kinésithérapie - Kiné Bio Santé

Chaîne musculaire et physiologique, rééducation de l'épaule, yoga et gym hypopressive, thérapie manuelle. **Contact :** 05.57.67.38.27

kinebiosante@gmail.com

Cabinet vétérinaire des Platanes

Isabelle Feraudet

24, ZI Les Platanes, 33360 Camblanes-et-Meynac

Contact : 05.56.20.08.44 ■





Zoom sur :

LA LOI LABBÉ, QUI INTERDIT L'UTILISATION DES PESTICIDES DANS L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX, EST ENTRÉE EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2017. UNE LÉGISLATION QUI VISE À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ PUBLIQUE. EXPLICATIONS AVEC ANNABELLE ROCA, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, MEMBRE DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT.

UNE COMMUNE ZÉRO-PHYTO



L'entrée en vigueur de la législation sur l'interdiction des pesticides au 1^{er} janvier dernier va amener un changement progressif de l'aspect visuel des villes

et des villages tout en protégeant la santé du grand public et la biodiversité. Respecter cette loi demande toutefois préparation et adaptation, autant pour les agents communaux que pour les habitants qui vont devoir s'habituer à une nouvelle façon de voir leur commune : moins nette au plan visuel, mais plus saine.

La municipalité de Camblanes et Meynac, par l'intermédiaire de sa commission environnement, a déjà engagé une réflexion autour de l'utilisation des produits phytosanitaires sur son territoire. Plusieurs axes de réflexion ont été engagés comme nous l'explique Annabelle Roca, conseillère municipale, membre de la commission environnement. Par anticipation, la municipalité avait

déjà réduit l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts.

LE CHANGEMENT EST INÉVITABLE

Toutefois, l'utilisation des produits phytosanitaires permettait un entretien rapide et facile des surfaces à traiter par les services techniques : trottoirs, caniveaux, bas-côtés, cimetières, terrains de sport et plus généralement, des espaces verts communaux. Il est admis qu'une heure de traitement d'une surface avec ce type de produits équivaut à 2 jours de travail manuel pour un agent municipal.

Leur interdiction entraîne donc un changement de processus de traitement. Plusieurs solutions existent. Les communes peuvent éventuellement utiliser des produits phytosanitaires biologiques appelés aussi produits de biocontrôle, mais leur coût est très cher et leur utilisation ne peut être envisagée que pour des espaces restreints.

Il est également difficilement imaginable d'engager une multitude d'agents municipaux pour effectuer

PESTICIDES, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, KÉZAKO ?

L'utilisation massive des pesticides et des produits phytosanitaires date de l'avènement de l'agriculture intensive au cœur des années 50. L'objectif était de repousser ou tuer les rongeurs, champignons, maladies, insectes et «mauvaises herbes».

Quelques décennies plus tard, avec la prise de conscience écologique, les pesticides ont été reconnus comme vecteur de la pollution de l'environnement et un danger majeur pour l'être humain.

Les pesticides les plus courants :

- Antigerminatif
 - Désherbant total dit systémique (ex : Palma, Cosmic, Round Up et Gleeppo).
 - Désherbant sélectif (ex : Greenor, Greenex).
 - Fongicides (ex : Insinia, Héritage)
- Engrais chimiques. ■



RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR

ce travail au risque de faire exploser les charges de personnel.

La solution est donc de repenser l'entretien de la commune en adaptant les méthodes de traitement aux différentes surfaces.

« Il y a des rues structurantes pour la commune dans lesquelles nos services techniques feront des efforts particuliers. Dans d'autres endroits, nous laisserons la nature s'exprimer tout en veillant au bon entretien des fossés ou des bas côtés. Les services techniques ne pourront agir partout et c'est bien à nous, habitants de Camblanes et Meynac, de nous adapter. Toutefois, ce n'est pas parce que certains trottoirs ou bas de murs seront enherbés qu'ils ne seront pas propres. C'est juste un entretien différent et surtout plus sain » insiste Annabelle Roca.

DU NOUVEAU MATÉRIEL POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Parce que les agents municipaux ne peuvent agir uniquement manuellement, la commune va investir dans du matériel spécifique à l'entretien des espaces verts, notamment des brûleurs thermiques et des brosses métalliques.

Dans certains secteurs, notamment les plus ruraux, les services techniques veilleront à mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts. Par exemple, les bas côtés des routes seront fauchés tardivement. Certains pieds d'arbres seront végétalisés *« On peut aussi imaginer la création de prairies fleuries »* ajoute l'élue. *« Les solutions sont multiples, mais dans tous les cas, il y aura des efforts à faire de la part de la population. Nous savons que nous aurons des réactions négatives, mais nous ne pouvons faire différemment désormais »*. Et de rajouter : *« Il faut que le citoyen s'empare de ces questions d'entretien et se réapproprie son bout de trottoir »*. **Il faut d'ailleurs souligner qu'à terme, en janvier 2019, les produits phytosanitaires et autres pesticides seront interdits au grand public.**

Dans une commune comme Camblanes et Meynac où l'activité agricole et notamment viticole tient une place importante, les élus envisagent cette nouvelle contrainte comme une chance. C'est ce que souligne Jean-Philippe Guillemot en tant que maire : *« Cette législation nous oblige à nous adapter et à revoir nos méthodes d'entretien de l'espace public, mais en parallèle, elle vient renforcer la bio-diversité et aura des conséquences positives directes sur la faune et la flore de notre cité. C'est une opportunité que nous devons saisir en tant que citoyen »*. ■

L'entretien des trottoirs est aussi l'affaire des propriétaires et des locataires. En effet, chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Dans certaines communes, des habitants ont anticipé la loi Labbé interdisant les produits phytosanitaires et ont créé des espaces fleuris ou installé des plantes vivaces le long de leur mur ou en bordure de propriété. Une manière de laisser la nature reprendre son chemin là où les produits chimiques étaient constamment utilisés pour faire un espace vierge de toute herbe. ■



INITIATIVES LOCALES

Le lycée Flora Tristan de Camblanes a débuté fin novembre la mise en œuvre de l'éco-pâturage à titre expérimental.

Cette première expérimentation s'effectue pour le traitement d'une zone en friche, pentue et difficile d'accès représentant une surface de trois hectares.

La mise en place d'un éco-pâturage permet de diminuer la pénibilité et les risques professionnels dans le travail des agents chargés de l'entretien des espaces verts, le développement d'une filière agro-pastorale et la conservation de races ovines régionales.

La Région Nouvelle-Aquitaine est engagée dans une démarche d'expérimentation de solutions alternatives dans le traitement et l'entretien des espaces verts de ses lycées. A ce titre, elle a accordé une subvention de 5 000 € pour le lycée Flora Tristan de Camblanes. ■



RENTRÉE SCOLAIRE 2017

IMPORTANT

Les inscriptions pour les deux écoles seront ouvertes à partir **du lundi 3 avril 2017**. Démarche à faire en mairie.

Tournage à Camblanes et Meynac :

SILENCE ÇA TOURNE

La saison 4 de la série française Mongeville, diffusée sur France 3, a fait une halte à Camblanes et Meynac du 31 janvier au 10 février.

Les producteurs de cette série, qui met en scène Gaëlle Bona et Francis Perrin dans le cadre d'une fiction policière, ont en effet, choisi notre commune et plus particulièrement le secteur de Port Neuf pour tourner les 14^{ème} et 15^{ème} épisodes de la nouvelle saison. Réalisés par Marwen Abdallah et produits par Sons et Lumières, ces épisodes n'ont pas encore de date de diffusion connue. L'équipe du film était installée sur la propriété de M. Guyamier. ■



Les bénévoles remettent ça :

CHANTIER CONCORDIA

Cet été, des volontaires du monde entier œuvreront près de chez vous sur un chantier d'intérêt général afin de poursuivre les **travaux de rénovation de la villa gallo-romaine** commencés en 2016 par l'association Concordia. **Si vous avez entre 14 et 17 ans, la municipalité de Camblanes, vous convie, du 03 au 17 août prochain**, à participer à ce chantier international qui se déroulera sur le site de la villa en face de l'église. Les volontaires poursuivront le nettoyage, la restauration et la protection du site démarré l'an passé. Pour tous ces jeunes, ce sera l'occasion, dans une ambiance festive, de partager leurs expériences, de présenter l'aboutissement de leur travail et d'échanger avec la population locale. ■

On vote en 2017 :

DATES DES ÉLECTIONS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

L'élection présidentielle aura lieu le **23 avril 2017** pour le premier tour et le **7 mai 2017** pour le second tour.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives sont prévues les dimanches **11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale. Horaires d'ouverture : 08h00 à 18h00

Social, solidarité et emploi

"MA COMMUNE MA SANTÉ"

Nous vous rappelons que le CCAS de la commune de



Camblanes-et-Meynac est partenaire, depuis juin 2016, de la mutuelle « Ma Commune Ma Santé ».

Pour vérifier si vous pourriez être mieux remboursés de vos frais de santé et ce à moindre coût vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Appeler le n° du CCAS : 05.57.97.16.96 ou 06.89.86.94.55 (laisser vos coordonnées sur la messagerie, en cas d'absence).

- Contacter directement le référent local : Fabien Ducrocq au 06.72.89.36.77

LA TÉLÉASSISTANCE FÊTE SES 20 ANS À CAMBLANES ET MEYNAC

La téléassistance existe depuis bientôt 20 ans à Camblanes et Meynac. Il s'agit d'un dispositif de maintien à domicile qui permet à toute personne âgée, handicapée, ou atteinte de maladie chronique, de continuer à vivre chez elle, en toute sérénité où qu'elle soit.

-> Comment ça marche ?

C'est Eliane Pichon, membre du CCAS qui vient à votre domicile vous proposer la meilleure solution pour installer l'appareil. Facile d'utilisation, le dispositif de téléassistance ne nécessite aucune modification de votre installation électrique et téléphonique existante. En cas de chute, de difficulté ou bien sur simple besoin de convivialité, vous pouvez déclencher un appel vers le plateau d'écoute médicalisé SERENITIS en effectuant une pression sur votre déclencheur (pendentif, bracelet, etc...). **La mise en place de l'appareil ne nécessite aucun frais.** ■



Lors des vœux du maire, Eliane Pichon s'est vue remettre la médaille de la ville par Jean-Philippe Guillemot, en remerciement de son action auprès des plus anciens.

FRANÇOISE ET JEAN-PAUL MAUGÉ

la mémoire meynacaise...



Le feu crépite dans la cheminée en cette journée d'hiver. Jean-Paul et Françoise Maugé nous accueillent dans leur maison centenaire, le long de la route de Meynac. De chez eux, on distingue les limites de la commune, vers Saint-Caprais de Bordeaux. A quelques encablures, il y a la chapelle de Meynac, un lieu que ces deux anciens ont souhaité préserver pour les générations futures.

Tous les deux, vous êtes des incontournables de la vie locale. Comment a débuté votre histoire avec Camblanes et Meynac ?

J.P. Maugé : Au milieu des années 60, quand nous sommes arrivés sur la commune...

F. Maugé : Comme beaucoup nous nous sommes investis dans les associations locales. A la suite de Denise Girard, j'ai relancé l'association d'aide aux mères, devenue aide à domicile. Il y a également eu la petite bibliothèque. Pour la lecture, il n'y avait rien dans la commune, alors avec Mme Giuriati, nous avons commencé une bibliothèque dans les couloirs de la mairie avec un petit stock de livres. Ensuite, nous avons eu un local au foyer municipal... Il n'y avait pas pléthore

d'ouvrages, mais un bon fond de lecture. Désormais, c'est devenue une magnifique bibliothèque municipale.

J.P. Maugé : Les associations nous ont permis de rencontrer beaucoup de monde et nouer des liens d'amitié.

« Nous avons toujours agi avec de nombreux amis »

Et puis il y a la chapelle de Meynac...

F. Maugé : Le jour de notre arrivée à Meynac, nous sommes montés à cette chapelle et on a découvert ce lieu exceptionnel datant du XI^{ème} siècle...

J.P. Maugé : Malgré le triste état dans lequel elle était, nous en sommes tombés amoureux si je puis dire.

F. Maugé : On s'est dit qu'il fallait s'en occuper, car même si la mairie de l'époque tentait de l'entretenir, elle déperissait.

J.P. Maugé : Avec M. Plault, qui aimait aussi beaucoup ce lieu, on a monté une association, "Les Amis de la Chapelle de Meynac" et nous avons fédéré des gens autour de ce projet, car on n'a jamais rien fait seuls, c'est important de le souligner. Il y avait avec nous les familles Laporte, Mailho

ou encore Serge Curtan. Nous nous sommes tous mis au travail...

Et quel travail !

J.P. Maugé : On y a passé du temps en effet, avec nos amis, nos enfants. Notre priorité a été de mettre le bâtiment hors d'eau car il y avait des fuites. Nous avons ensuite fait refaire les vitraux, l'autel, décapé les murs qui étaient recouverts de béton... C'est comme cela que nous avons découvert les peintures murales datant du XVI^{ème} siècle.

F. Maugé : Le nerf de la guerre, c'était l'argent, alors nous avons créé des événements autour de la Chapelle : des bals costumés, des méchouis durant l'été, la fête de la Saint-Jean... etc. La mairie nous a aidé à sa mesure, ainsi que les Bâtiments de France.

Et les cloches, parlez-nous des cloches !

J.P. Maugé : C'était au tout début, lors d'un méchoui. Serge Curtan et bien d'autres, pour s'amuser, avaient sonné l'unique cloche de la chapelle. Nous nous sommes dit que ça pouvait être bien de le faire chaque jour, comme dans une vraie paroisse... et je l'ai fait pendant 40 ans, jusqu'au 1^{er} janvier dernier, tous les soirs, à 19h précises. Il ne reste plus qu'à trouver la relève !



vie associative

Arts et Culture avec **ARTEMUSE**



Vous souhaitez vous initier à la musique ou vous perfectionner ? Enfant ou adulte, l'association Artemuse au sein de son école de musique, vous propose un large choix de cours d'instrument individuel. Piano, guitare, saxo, violon, violoncelle, batterie, flûte... Pour les personnes désireuses de se faire la voix, des cours de chants individuels leur sont proposés, elles peuvent également intégrer la chorale "Entre 2 airs"! Vous avez de l'énergie, le rythme dans la peau ? Les cours de danse africaine animés par Néné sont faits pour vous. 2 musiciens accompagnent notre professeur lors des séances le mardi à 20h30 !!

Grand succès pour l'atelier danse modern jazz enfants, animé par India. Trois cours sont proposés en fonction des âges.

Anne Rousseau a su également dynamiser son atelier "Arts Plastiques", puisqu'elle accueille aujourd'hui 8 adhérents le mercredi après-midi ! Nous mettons également en place au cours de l'année des stages "terre et modelage" pour adultes.

Le théâtre fait son retour à l'association, depuis septembre Jean Dominique Soubiran anime les ateliers théâtre enfants et adultes, n'hésitez pas à vous informer !

Les manifestations à venir :

- Mars : stage « terre modelage » adultes
- Dimanche 9 avril, à 17h00, au foyer municipal : soirée chansons
- 13 et 14 mai : répétitions de la "Grande Fanfare" ouvert à tout musicien désireux de participer à cette aventure !
- 16 juin : concert
- 17 juin : manifestations ARTEMUSE

Notre assemblée générale s'est tenue le 1^{er} février à la maison des associations. Le bureau dont la présidente est Béatrice Boularand a été reconduit en totalité et a accueilli, dans son équipe Anne Karine Bourcier, au poste de secrétaire adjointe.

Contacts : artemuse.asso@orange.fr / Tél : 05.57.97.16.90 ■

L'APE devient... **LA P'TITE RÉCRÉ**

Fin 2016, l'Association des Parents d'Elèves (APE) est devenue "La p'tite récré". Merci à Marina pour la conception de notre nouveau logo original et coloré! Notre objectif : proposer des animations aux élèves et à leurs parents et soutenir financièrement des projets pédagogiques des écoles de Camblanes et Meynac.

Quelques animations organisées par l'association depuis septembre :

- petit déj le jour de la rentrée,
- En novembre nous avons organisé un grand loto avec 380 participants.
- Fin novembre : l'association a financé un atelier sur le portrait animé par l'illustratrice Lauranne Quentric, pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1.
- Début décembre : participation au téléthon et lâché d'une centaine de ballons dans le ciel camblanais.

Le prochain événement sera le **carnaval**, sur le thème du monde imaginaire, le **samedi 8 avril. Rendez-vous à 15h00** devant l'école maternelle pour un défilé au rythme de la banda Los Pocholos suivi d'un goûter offert aux petits et grands !

La suite des animations : un nouvel atelier parents/enfants pour le printemps, la participation à "Lire Elire à Camblanes" avec la médiathèque, la kermesse de l'école maternelle le 30 juin, le super pique-nique de fin d'année...

N'hésitez pas à nous rejoindre! Un simple coup de main ponctuel ou une implication plus grande, toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts.

Merci à tous nos partenaires et à ceux qui nous aident au quotidien.

Contact : Maude CARLET au 06.83.14.93.97 ■



Grand repas dansant avec

CAMBLANES DANCE

L'association de danse de salon "Camblanes Dance" organise un repas dansant **le 24 juin 2017** à l'Aérocampus de Latresne. C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes les personnes souhaitant y participer.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement, réservation par téléphone.

Contact : 06.75.71.66.27 ■



Prochain vide-grenier

FEPV VIDE-GRENIERS

Le Foyer d'Education Populaire Camblanais organise son grand vide-greniers le **dimanche 25 juin 2017**.

Pour réserver vos emplacements deux permanences auront lieu **le 20 et 27 Mai prochain de 09h30 à 12h30** dans la salle polyvalente.

Prévoyez une copie recto verso d'une pièce d'identité, un chèque de règlement et votre bonne humeur. Un bulletin d'inscription devra être également rempli sur place.

Le tarif est inchangé : 10 € par emplacement (4m/3m). Maximum 2 emplacements.

165 emplacements au total seront disponibles. Réservez et venez partager cette journée avec nous. Contact : 05.56.20.63.88 ■

Gardez la forme avec le

STRETCHING POSTURAL

L'association **H.S.D (Harmonie Stretch et Détente)**, vous invite à venir faire une séance de **Stretching Postural**.

Cette méthode vous permettra d'oublier vos maux de dos, elle sollicite l'ensemble des chaînes musculaires, et apporte tonification et souplesse en respectant votre individualité.

Nos cours ont lieu à Camblanes et Meynac le mercredi de 18h00 à 19h15 puis 19h20 à 20h35 et le vendredi de 09h30 à 10h45.

Contacts :

05.40.32.54.58 ou contact@assohsd.org ■

Venez chiner avec la

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Rendez vous à la Maison des Associations pour la session printemps/ été.

Du 9 au 12 mars 2017 : bourse enfants ados et articles de puériculture

Dépôt : jeudi 9 mars de 13h00 à 18h30 et vendredi 10 mars de 09h30 à 12h30.

Vente : samedi 11 mars de 09h30 à 18h30 en continu et dimanche 12 mars de 10h00 à 12h00.

Du 23 au 26 mars 2017 : bourse adultes

Dépôt : jeudi 23 mars de 13h00 à 18h30 et vendredi 24 mars de 09h30 à 12h30.

Vente : samedi 25 mars de 09h30 à 18h30 et dimanche 26 mars de 10h00 à 12h00.

Nous n'acceptons en dépôt que des vêtements en bon état, récents et propres.

Contacts : Monique Chataignat 06.88.67.08.80 / Maryse Dumon 06.86.04.51.55 ■

Nouveau bureau

AUTOMNE DORÉ

L'association Automne Doré a tenu son assemblée générale le 18 février. Voici la composition du Bureau :

- Présidente : Claudie Dupont
- Président d'honneur : Jean-Philippe Guillemot
- Vice Président : Jean Dutour
- Trésorière : Anaïs Castaing
- Secrétaire : Marie Marboutin
- Secrétaire adjointe : Manuela Garcia

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les mercredis à la maison des associations, de 14h00 à 17h00 pour un moment convivial (belote, Scrabble, jeux de société divers ... et loto un mercredi par mois

Contact : Claudie Dupont 05 56.20.62.93 ■

FEPC Running

CAMBLANES RUNNING

Après 5 mois d'existence, la section running du Foyer d'Éducation Populaire continue sa route.

Au fil des dimanches, ce sont entre 15 et 20 coureurs qui se réunissent pour partager une sortie de groupe. Les débutants du mois de septembre ont atteint la distance symbolique des 10 kms et pour certains ont participé à leurs premières courses.

Les projets sportifs sont nombreux en ce début d'année. Une douzaine de membres seront alignés le 12 mars à de Saint-Emilion (sur 11 ou 21 kms). Pour certains cette épreuve servira de test avant le marathon de Rome.

Une équipe est en cours d'inscription à la course des crêtes à Espelette le 1^{er} juillet. Les tee-shirt bleues des "Camblanes runners" seront aussi visibles sur différentes épreuves du département au cours du printemps.

Contact : camblanesrunning@gmail.com ■

Montez au filet avec la section

FEPC BADMINTON

La section badminton du foyer d'éducation populaire propose à ses adhérents 3 créneaux horaires pour pratiquer leur activité sportive. **Le lundi et le vendredi à partir de 21h00 et le dimanche matin à partir de 09h00.**

En semaine, après une période d'échauffement, les matchs s'enchaînent au fil de la soirée et les équipes se recomposent au gré des rotations jusqu'à 23h00. Le dimanche est un créneau plus familial où les adhérents adultes peuvent venir avec leurs enfants afin de leur faire découvrir ce sport technique mais rapidement ludique.

L'évolution des effectifs permet au bureau de la section d'envisager plusieurs perspectives d'avenir telles qu'une affiliation à la Fédération Française de Badminton ou la mise en place d'un créneau encadré pour les enfants.

Contact : camblanes.bad@gmail.com ■



Association Camblanaise de MODÉLISME

En 2017, notre association compte 53 adhérents, 37 adultes et 16 jeunes (à partir de 10 ans). L'ACM dispose d'un atelier très bien équipé, pour la réalisation de modèles de toute tailles, avions, bateaux. L'accueil et l'encadrement des jeunes sont assurés les mercredi et samedi après-midi de 14h30 à 17h00.

Nous disposons aussi un terrain d'évolution pour tous modèles tels que avions, planeurs, hélicoptères ou drones à proximité de l'atelier.

L'ACM a organisé ou participé à plusieurs événements tout au long de l'année 2016 : Fêtes de Soussac, Sortie Planeurs à la Chapelle (Pyrénées), Journées du Club (avions, planeurs), Journée Bateaux à Caumont, Forum des Associations, Salon du Modélisme de Bordeaux, Festimaquettes 2016, Téléthon, etc...

Contact : acmcamblanes@gmail.com ■



Convivialité et voyages avec

CULTURE ET LOISIRS DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Quelques dates de l'été 2016 :

- le 9 juillet, journée découverte de l'estuaire et du Médoc.

- du 23 septembre au 25 septembre 2016, une grande et belle sortie dans le Tarn.

- le 23 octobre, nous avons organisé notre repas dansant d'automne.

2017 se présente au mieux, car pour notre grand voyage 2017 en Toscane, avec plus de 80 inscrits, il y aura également 2 groupes (**du 1^{er} au 8 mai et du 20 au 27 mai**).

- le 26 mars, repas dansant à la salle des fêtes de Quinsac.

Contacts : Paulette ou Jacquy Brifeuille - 05.56.20.77.16 ■



2017 sur les chemins...

CHEMIN FAISANT

Le printemps est de retour. Avec lui le plaisir retrouvé de sortir et bouger en plein air. Nous vous invitons à nous rejoindre pour découvrir notre région et plus encore. L'Entre-deux-Mers fourmille de trésors à découvrir. C'est à pied qu'on découvre le mieux une région et ses secrets.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de la saison. Nulle obligation ; il suffit de venir au lieu de rendez-vous indiqué sur le calendrier (que vous pouvez récupérer à la mairie) et faire un essai en notre compagnie. Nous ne faisons pas un sport de compétition mais une activité de détente. A bientôt sur les chemins.

Contact : <http://cheminfaisant33.uniterre.com>

- Philippe Stephant - Président : 05.56.20.73.64

cophilste@laposte.net

- Gérard Berthelot- Vice Président : 05.56.20.77.71 ou

06.33.68.15.03 / gege.bert@orange.fr ■



14

Le printemps en chantant...

LES CHORALEURS

2017 est déjà bien avancée et les choristes ont repris le chemin des répétitions.

Nous retrouvons avec plaisir notre répertoire habituel de chansons françaises et du monde.

Cependant Carmen reste encore dans nos têtes et plusieurs concerts sont déjà programmés cette année. A vos agendas donc : retrouvez nous le samedi 24 juin à Baurech, dans le cadre de la fête de la musique, et le dimanche 15 octobre à Camblanes et Meynac.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos répétitions se déroulent à Quinsac, dans la salle des fêtes le lundi de 21h00 à 22h30. Bonne ambiance garantie.

Contacts :

- Marylise Berthelot – Présidente – 06.32.13.29.79

- Sandrine Dulon – Secrétaire – 06.99.57.71.44

Facebook : les Choraleurs

<http://www.cienukkumatti.fr/chorales/les-choraleurs-2/> ■

FESTIVAL ENTRE-DEUX-RÊVES

LE FESTIVAL ENTRE-DEUX-RÊVES DÉBUTE LE 29 MARS. L'OCCASION DE DÉCOUVRIR DES SPECTACLES DE GRANDE QUALITÉ POUR TOUS LES PUBLICS.

Dans le cadre du Festival Entre 2 Rêves qui se déroulera du 29 mars au 8 avril 2017 sur la Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, **le spectacle "Les Petits Pains" (à partir de 3 ans) de la Cie Rouge les Anges, sera joué le mercredi 5 avril à 16h30 à la salle du foyer municipal de Camblanes et Meynac.**

Une représentation du même spectacle aura lieu en début d'après-midi à l'attention des enfants accueillis au centre de loisirs. **Une billetterie sera organisée le samedi 18 mars de 10h00 à 13h00 à la salle de La Salargue à Latresne.**

Places également en vente sur www.entre2reves.festik.net, le 18 mars à partir de 15h00.

Plus d'informations sur le site www.entre2reves.org ■



CONCERT THINK FLOYD

Think Floyd est un collectif de 8 musiciens, créé en 2015 à Camblanes et Meynac, qui se propose de rendre hommage à l'oeuvre de Pink Floyd.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Carabat, les communes de Camblanes et Meynac, de Cambes, les enfants des TAP et la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, Think Floyd aura le plaisir de se produire

le 20 mai 2017

à la salle polyvalente

de Camblanes et Meynac pour un spectacle d'environ 2h. ■



L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

Voici les rendez-vous à ne pas manquer pour la fin de l'hiver et le printemps, avec notamment le Printemps des Poètes.

LES HISTOIRES DU MERCREDI

La conteuse Fazoulou revient avec de nouvelles histoires, le mercredi 15 mars de 17h00 à 17h40 à la médiathèque de Camblanes et Meynac.

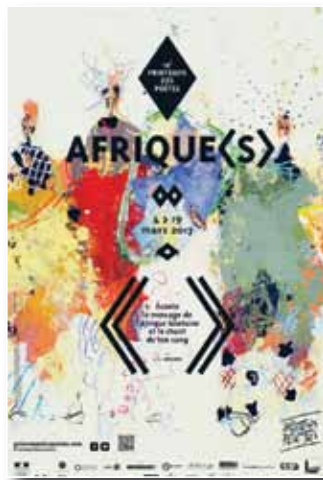
Entrée libre, pour tout public. ■



SOIRÉE POÉSIE, MUSIQUE ET SLAM

Le vendredi 31 mars, à 20h30 au restaurant scolaire.

Avec la participation des élèves des classes des cours moyens de M^{mes} Dolet et Wolf et les lectrices d'A Livre Ouvert. ■



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG de l'association A Livre Ouvert aura lieu le 14 avril à 19h30. ■

MAIS AUSSI...

- Dimanche 14 mai : fête de la bibliothèque.
- Du 29 mai au 6 juin : Vote de Lire et Elire.
- Samedi 24 juin : speed-booking de l'été.
- Été 2017 : sacs surprises. ■

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des écoliers

33360 Camblanes-et-Meynac

Téléphone : 05.57.97.16.93

Email : alivreouvert@club-internet.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires) et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs : 5€/an par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

A la médiathèque, vous trouverez des professionnels pour vous conseiller et :

- 13 000 livres, revues et CD audio sont à votre disposition, à consulter sur place ou à emprunter (6 documents pour 3 semaines).

- 6 200 livres pour les adultes : romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, revues...

- 6 200 livres pour les enfants dès 6 mois et les jeunes.

- 600 CD de musique et de livres lus.

SÉLECTION D'OUVRAGES DU PRINTEMPS

ROMANS ADULTES

- Le Dimanche des mères / Graham Swift.
- Une bobine de fil bleu / Anne Tyler.
- Article 353 du code pénal / Tanguy Viel.
- La Chair / Rosa Montero.
- Celle qui fuit et celle qui reste : l'amie prodigieuse III / Elena Ferrante.
- Avec joie et docilité / Johanna Sinisalo.
- La Cheffe, roman d'une cuisinière / Marie Ndiaye.
- Les Mille talents d'Eurídice Gusmão / Martha Batalha.
- Chanson douce / Leïla Slimani.



ROMANS NOIRS ET POLICIERS

- Bondrée / Andrée A. Michaud.
- Prendre les loups pour des chiens / Herve Le Corre.
- Condor / Caryl Férey.
- Père, fils, primates / Jon Bilbao.
- La Montagne rouge / Olivier Truc.



agenda



CARNAVAL DE CAMBLANES ET MEYNAC

Le **samedi 8 avril**, la P'tite Récré, l'association des Parents d'élèves de Camblanes et Meynac, organise comme chaque année le carnaval des écoles. Rendez-vous à 15h00 devant l'école maternelle pour le départ. Le défilé sera suivi d'un goûter. ■

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS À NE PAS MANQUER !

MARS

DU JEUDI 9 AU DIMANCHE 12 MARS

■ Bourse aux vêtements enfants, adolescents et articles de puériculture, à la maison des associations.

MERCREDI 15 MARS

■ Les histoires du mercredi avec la Conteuse Fazoulou, 17h00, à la médiathèque.

DU JEUDI 23 AU DIMANCHE 26 MARS

■ Bourse aux vêtements adultes, à la maison des associations.

VENDREDI 31 MARS

■ Printemps des Poètes, soirée poésie, musique et slam, à 20h30, au restaurant scolaire.

AVRIL

SAMEDI 1ER AVRIL

■ Assemblée Générale du jumelage de Nussdorf, à 10 h30, à la maison des associations.

MERCREDI 5 AVRIL

■ Dans le cadre du festival Entre-deux-Rêves, spectacle "Les Petits Pains" (à partir de 3 ans) de la C^e Rouge les Anges, à 16h30, à la salle du foyer municipal.

SAMEDI 8 AVRIL

■ Carnaval de Camblanes et Meynac à partir de 15h00.

DIMANCHE 9 AVRIL

■ Soirée chansons, à 17h00, au foyer municipal.

VENDREDI 14 AVRIL

■ Assemblée Générale "A Livre Ouvert".

MAI

DIMANCHE 14 MAI

■ Fête de la médiathèque.

SAMEDI 20 MAI

■ Concert du groupe Think Floyd, à la salle polyvalente.

SAMEDIS 20 ET 27 MAI

■ Inscriptions au vide-greniers, de 09h30 à 12h30, à la salle polyvalente.

DU LUNDI 29 MAI AU MARDI 6 JUIN

■ Vote "Lire/Elire" à la médiathèque.

RAPPEL : LE MARCHÉ, VOTRE RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE

■ Le marché de Camblanes et Meynac se tient chaque samedi matin place de la mairie, de 09h00 à 13h00.

Qualité des produits, convivialité, ce marché est un rendez-vous incontournable du week-end qui permet également de soutenir les producteurs locaux.

